×

10282 - Est-ce que al-Ahad fait partie des noms d'Allah?

question

Est-ce que al-Ahad fait partie des noms d'Allah ? Puis-je appeler mon fils Abd al-Ahad ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Oui, al-Ahad fait partie des noms d'Allah précisés dans le Coran à la sourate 112. Cela étant, il vous est permis d'appeler votre fils Abd al-Ahad comme vous pouvez l'appeler Abd as-Samad. Alahad : signifie celui qui a toujours été seul et qui n'a jamais été accompagné. An-Nihaya, 1/35. C'est celui qui est esseulé dans Son unicité, dans Son essence et dans Ses attributs. Certains ont établi une distinction entre al-Wahid et al-Ahad et disent que le premier renvoie à l'unicité de l'essence, et le second renvoie à l'unicité dans l'essence et le sens.

Voir Tafsir asmaa Allah par Az Zadjdjdj, p. 58. On a dit : al-wahid est esseulé quant à son essence en ceci qu'll n'a ni égal ni pareil alors que al-ahad est fondé sur l'esseulement. Le fait d'être wahid se conçoit par rapport à des compagnons. Al-Wahid s'isole par son essence alors al-ahad se démarque par son sens. Ce terme désigne un des attributs qu'Allah s'est réservé et personne ne le partage ». Voir lissane : ahad, 1/35, wahd, 8/4779-4783.

Allah, le Puissant et Majestueux est celui qui n'a pas de second, Celui qui n'a pas d'associé ni de pareil. Il est le Transcendant, le Seul sur qui les serviteurs peuvent compter, à qui ils s'adressent et en qui ils se confient ; Il est le Puissant et Majestueux. Voir ishtiqaq asmaa Allah, 90-93).

Le Transcendant est le Seul, l'Unique qui n'a pas de pareil. Tout autre que l'on invoque est un d'un côté mais n'est pas un d'autres côtés. Voir Cha'an ad-du'aa, 82-83.

Ibn Djarir a opté pour l'idée selon laquelle l'unicité d'Allah implique l'exclusion de pareils et



d'égaux et de semblables pour Lui. En effet, le Transcendant est l'Adoré, l'Un, le Maître, l'Unique, le Seul qui mérite d'être obéi en dehors duquel rien ne mérite d'être adoré. Le Tafsir d'Ibn Djarir, (3/265-266).

Allah le Très Haut a dit : Votre Dieu est un et unique (Coran, 2 : 163).

Allah, le Transcendant, est celui qui est unique dans tous les attributs de perfection de sorte que rien ne les lui partage. Les serviteurs doivent adhérer en Son unicité par la parole et par l'acte. Ceci passe par la reconnaissance de Sa perfection absolue et Son unicité absolue et par le fait de Lui réserver toutes les formes de culte.